

**DECLARATION TELEVISEE DU PREMIER MINISTRE
CHARLES KONAN BANNY AVANT LE LANCEMENT DE
LA PHASE PILOTE DES AUDIENCES FORAINES**

Abidjan, le 14 mai 2006

Ivoiriens, Ivoiriennes, chers compatriotes,
Chers frères africains qui vivez en Côte d'Ivoire,
Chers amis non Africains qui vivez en Côte d'Ivoire,

Il y a presque une semaine, lundi 8 mai, de retour d'un long voyage à l'étranger, j'ai indiqué, à la faveur d'une rencontre brève avec la presse nationale et internationale, que très bientôt, le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger prendra des initiatives qui nous permettront d'entrer dans la phase active du programme de sortie de crise.

Depuis mon retour, dès le lendemain et après avoir rendu compte de ma mission au Chef de l'Etat et après l'avoir informé des grandes lignes de l'initiative que le gouvernement prendrait, depuis lors, les équipes techniques gouvernementales et autres, et tous ceux qui nous aident dans la mise en œuvre du programme de sortie de crise n'ont pas chômé, comme on le dit communément. En d'autres termes, tout le monde a travaillé dur pour parfaire la mise en œuvre pratique du programme de sortie de crise. Aujourd'hui, j'aimerais, en m'introduisant chez vous, vous livrer les premières conclusions et les actions qui vont être entreprises très prochainement.

Mais avant, permettez-moi de vous dire que, ni vous, ni moi n'avons perdu du temps. Depuis que j'ai été désigné pour assumer ces fonctions, je vous ai dit que notre pays traversait une grave crise de confiance. En le disant, je parlais de l'hypothèse que même dans les familles les plus unies, il peut y avoir des disputes. Mais, que ces disputes-là prennent fin dès lors que le destin commun est partagé; et que la conscience de la communauté de destin est forte chez chacun des membres de la famille. Si donc la confiance nous a quittés un instant, il fallait tout faire pour la faire revenir. C'est ce à quoi je me suis attaché. C'est ce à quoi je me suis livré avec vous, avec tout le monde, avec tous les Ivoiriens, avec tous les acteurs de la crise, par le dialogue, par l'explication, par la persuasion. Et, en demandant aux uns et aux autres de se tenir prêts, de manière résolue, de manière déterminée, à emprunter le chemin de la paix. Mais, nous savons que ce chemin de la paix, qui soit dit en passant, a été préparé, au plan technique, par le gouvernement précédent et tous les acteurs, pendant trois ans, ce chemin de la paix qui a été balisé, il fallait l'emprunter sans détour, et sans retour. C'est-à-dire dans la confiance. On ne peut plus se contenter d'aller-retour. Il faut aller de l'avant.

Le programme de sortie de crise comporte trois ou quatre volets importants: le désarmement, l'identification, le redéploiement de l'administration, l'organisation des élections. L'organisation des élections étant le seul moyen qui nous permet de rétablir la République dans la démocratie et d'assurer la pérennité de la paix par la solidité des Institutions. Pour entreprendre un tel programme, il faut bien trouver une porte d'entrée. Et pour nous assurer que cette porte d'entrée-là sera suffisamment large pour être emprunter par tous les acteurs, nous avons dit que cette porte d'entrée, ce sera la réalisation concomitante, simultanée, en même temps comme on dit chez nous, des opérations de

désarmement et d'identification; ou si vous le voulez, d'identification et de désarmement. Mais, ces questions qui sont importantes, qui doivent être résolues pour nous permettre d'organiser des élections justes, libres et transparentes, méritaient que des séances de travail soient organisées, que tout au long de l'organisation de ces séances de travail, on s'assure qu'il n'y aura pas de retour en arrière. C'est-à-dire que la confiance sera consolidée. C'est ce à quoi nous nous sommes livrés aujourd'hui. Tous les acteurs réunis, depuis mon retour, ont décidé, et je vais vous faire l'annonce, que cette porte d'entrée commencera par l'organisation des audiences foraines. Mais que, simultanément, concomitamment, des actions précises du côté du programme de désarmement seront donc engagées. Audiences foraines pour l'identification, début du DDR par le pré-regroupement des ex-combattants. Voilà la simultanéité complètement. Voilà la concomitance en termes de début de l'opération. Voilà la concomitance en termes de porte d'entrée dans le programme, par l'organisation simultanée des audiences foraines, début de l'identification et le pré-regroupement, début du désarmement et de la réinsertion.

Aujourd'hui donc, je voudrais vous dire que le 18 mai, des audiences foraines seront organisées sur sept sites pilotes, qui ont été choisis pour être un échantillon représentatif de ce qui va être fait à grande échelle. Le ministre de la Justice, le lundi 15 mai, rencontrera la presse, il s'adressera aux citoyens de Côte d'Ivoire et à tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire, pour expliquer le détail de l'opération. Qu'il me suffise donc aujourd'hui, après avoir fait cette annonce, de m'arrêter sur un ou deux points.

L'opération d'audiences foraines s'adressera à tous ceux qui sont nés et qui, depuis lors, n'ont aucun papier, n'existent pas légalement, n'ont pas d'acte de naissance. Ils n'ont rien. Et ils sont nombreux, malheureusement. Que ce soient des Ivoiriens, que ce soient des non Ivoiriens, des étrangers. A ceux-là et pour ceux-là, on organisera des audiences foraines qui permettront de leur délivrer le premier papier qui est donné à chacun de nous, à chaque être vivant lorsqu'il vient dans ce monde. Cela s'appelle acte de naissance pour ceux qui ont été déclarés ; cela s'appelle jugement supplétif pour ceux qui n'ont pas été déclarés, qui n'ont jamais été déclarés.

Ces audiences foraines vont s'adresser donc à ces populations-là. Elles vont s'adresser à ces populations, à ceux qui ont 13 ans révolus, à partir de 13 ans. Voilà la tranche de population à qui s'adresseront les audiences foraines, Ivoiriens comme étrangers. Le déroulement de l'opération sera précisé par le ministre de la Justice.

Au cours de cette opération et pour aller vite, parce que nous ne perdons pas de vue que nous devons organiser des élections au 31 octobre 2006, on ira le plus loin possible dans l'opération d'identification, même si les audiences foraines ne constituent pas l'identification. Alors, puisque nous voulons aller le plus loin possible à l'occasion de ces audiences foraines, un certificat national d'identité sera donc délivré. Et c'est là où il faut que je m'arrête pour rassurer les Ivoiriens.

Tant que l'honneur me sera fait de diriger ce gouvernement, rien, rien ne sera fait pour faire en sorte que la nationalité de notre pays soit donnée à ceux qui n'y ont pas droit. C'est pour cela que, dans la préparation de ces audiences foraines, nous avons été très loin dans les assurances, dans les mesures qu'il faut prendre pour rassurer tout le monde, pour rassurer les Ivoiriens que leur nationalité, la nationalité de leur pays ne sera pas donnée à la semelle des souliers de qui que ce soit!

Toutes les dispositions seront prises pour cela. De la même façon, vous conviendrez avec moi qu'il n'est pas normal que même des Ivoiriens qui sont nés, pour des raisons diverses qu'on peut comprendre, n'aient aucun papier, donc n'aient aucune existence légale. A ceux-là aussi, il faut donner une existence légale. Ne rien faire qui puisse faire en sorte qu'ils n'aient pas cette existence légale. Je rassure tout le monde.

Et, je voudrais terminer en vous disant ceci: la Côte d'Ivoire est un pays merveilleux, parce que nous avons de l'humour. Nous avons une capacité de résistance. Un pays qui a de l'humour ne sera jamais un pays perdu définitivement. Nous avons des difficultés, mais nous savons en rire souvent, et nous savons à partir de là rebondir. Beaucoup d'expressions sont utilisées ici qui nous permettent, peut-être, de supporter quelques malheurs que nous connaissons. Les expressions imagées rendent les choses plus compréhensibles. Au cours de la réunion que nous avons organisée le samedi 13 – réunion qui comportait toutes les parties prenantes – j'ai indiqué aux uns et aux autres que le train de la paix a quitté la gare. Il a quitté la gare! Tous les passagers sont à bord. Personne n'a raté le train. Ceux qui ont pris quelque retard, comme le train n'avait pas encore atteint sa vitesse de croisière, ont pu monter à bord.

Le train a démarré, il a quitté la gare, il avance. Il avance vers une station qui s'appelle la paix. Il ne reculera pas. Bien sûr, chemin faisant, il peut y avoir quelques petites difficultés. Il réduira sa vitesse, quoi que je veuille, je souhaite qu'il aille le plus rapidement possible. Et que, au 31 octobre, il ait atteint sa destination finale. Je crois que tous les Ivoiriens doivent monter dans ce train et pousser ce train, encourager ceux qui n'ont jamais pris le train et qui peuvent avoir peur. Rassurer tout le monde, parce qu'au bout il y a la paix. Ce bien public qui appartient à tous les Ivoiriens, ce bien public qui nous permettra de nous engager dans les programmes de développement dont a tant besoin notre jeunesse.

Je vous remercie.